

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 48 (1956)
Heft: 5

Artikel: Après la fusion des syndicats américains
Autor: Leichter, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384961>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suivante: « Il est d'une extrême importance que les travailleurs comprennent mieux les avantages que peut leur valoir l'accroissement de la productivité et la façon dont ils peuvent contribuer à son relèvement. L'agence a mis au point un programme permanent de formation de syndicalistes. Ce programme prévoit notamment des échanges d'expériences entre les divers pays d'Europe et des tournées d'études. A ce titre, plus d'une centaine de missions ont déjà visité des entreprises industrielles de divers pays membres pour y étudier sur place les méthodes modernes de production. »

Sans doute verra-t-on les communistes contester les mérites de l'accroissement de la productivité. On ne saurait les prendre au sérieux tant qu'ils admettront aveuglément le stakhanovisme, l'utilisation des syndicats dans l'action de propagande en faveur de l'augmentation de la production à n'importe quel prix dans les démocraties populaires. Car ce qui est acceptable et même recommandable d'un côté du rideau de fer doit l'être également de l'autre.

Comme le déclare notre ami Adrien Vermeulen, le nouveau chef du programme syndical de l'Agence européenne de productivité de l'O. E. C. E.: « Le meilleur moyen d'améliorer le standard de vie est d'augmenter la productivité. »

A condition, bien entendu, que les syndicats aient leur mot à dire en cette matière, surtout quand il s'agit de procéder à la répartition des richesses qui en résultent. Mais c'est justement la tâche de Vermeulen et de ses collaborateurs syndicalistes. Si nous leur apportons notre appui, l'expérience aura plus de chance encore de se dérouler avec succès.

Avec ou sans nous, la productivité continuera à se développer. La différence est que si nous nous désintéressons de la question, les travailleurs en perdront le bénéfice. Au contraire, ils y gagneront de façon immédiate et lointaine s'ils s'engagent volontairement dans une évolution inéluctable. Immédiate, par la répartition des profits. Lointaine, par une intégration plus sociale et plus juste dans l'économie dont les travailleurs font la richesse.

Après la fusion des syndicats américains

Par *O. Leichter*

Aujourd'hui qu'elle est consommée, la fusion des deux grandes centrales américaines A. F. L. et C. I. O. apparaît, comme la plupart des grands événements historiques, comme la conséquence logique et en quelque sorte inévitable de l'évolution antérieure. Mais, à l'instar de ces événements, elle ouvre des perspectives et des possibilités nouvelles, prévisibles les unes, imprévisibles les autres.

Cette fusion et la constitution d'une organisation syndicale unique forte de plus de 15 millions de membres est l'aboutissement des transformations sociales amorcées par le *New Deal* de Roosevelt. Au cours de cette période, les syndicats américains, bien que divisés, ont quintuplé leurs effectifs. Réduits à une quasi-impuissance au début de la crise, ils ont développé au cours des années des méthodes d'organisation et de lutte, une stratégie et une tactique qui leur ont progressivement permis de s'assurer une influence et une puissance que maintes organisations européennes, pourtant plus anciennes et plus expérimentées, n'ont pas encore conquises. Il est vrai que le grandissement de la puissance américaine explique aussi pour une large part l'essor du syndicalisme.

En bref, la fusion qui vient d'intervenir consacre en quelque sorte les changements qui sont intervenus au cours de cette période. Trois considérations essentielles ont facilité une fusion que les événements avaient rendu inévitable.

Les syndicats américains ont reconnu qu'une action syndicale limitée à l'aménagement des conditions de travail et de salaire est aujourd'hui insuffisante; que les deux centrales avaient atteint un plafond qui ne pouvait être dépassé qu'à la condition de fusionner, de recourir à de nouvelles méthodes, mais qui exigeaient le déploiement d'une plus grande puissance économique et financière; que le progrès technique et industriel, la prospérité et l'abondance obligent les syndicats à affirmer de nouvelles valeurs morales.

La fin des conceptions et des méthodes syndicales traditionnelles

Cette évolution du syndicalisme américain a commencé dès le moment où l'Etat, sous le régime du *New Deal*, est intervenu fortement dans l'économie pour élever les revenus et le pouvoir d'achat des travailleurs. Ces interventions des pouvoirs publics rompaient en quelque sorte avec la tradition du syndicalisme américain, dont l'action était, jusqu'à ce moment, exclusivement limitée aux entreprises. Il a cependant fallu des années jusqu'à ce que les syndicats admettent que le moment était venu d'étendre leur action au domaine politique. Le premier, le C. I. O. a reconnu cette nécessité en 1944. L'A. F. L. a suivi en 1948, à la suite de la promulgation de la loi Taft-Hartley qui, par le biais de la politique, enlevait aux travailleurs ce que le *New Deal* et la loi Wagner leur avait donné. L'esprit politique des syndicats s'est à tel point développé depuis lors qu'il est parfaitement naturel que le congrès de fusion ait mis l'accent sur le renforcement de l'activité politique et qu'il ait abordé des problèmes en marge de l'action syndicale « traditionnelle ». Il est intéressant de noter à ce propos que les porte-parole des deux organisations ont invité en commun les pouvoirs publics à subventionner la construction de logements bon marché. De même, ils ont donné à entendre que le gouvernement central a le devoir de sub-

ventionner largement la construction d'écoles dans toutes les régions du pays pour mettre fin à la crise scolaire. On mesurera le chemin accompli si l'on songe qu'en 1932, alors que des millions de travailleurs étaient sans emploi, l'A. F. L. s'était opposée au versement de secours de chômage par l'Etat! Aujourd'hui, l'aménagement des conventions collectives et des salaires ne constitue plus qu'un secteur — et pas toujours le secteur essentiel — du faisceau d'intérêts divers du syndicalisme américain. A n'en pas douter, la fusion fera triompher rapidement cette conception nouvelle partout où elle ne s'est pas encore imposée. Cet espoir est d'ailleurs l'une des raisons qui ont incité les chefs du C. I. O. — où cette conception nouvelle est plus solidement ancrée que dans les rangs de l'A. F. L. — à promouvoir la fusion.

C'est sur le plan économique que la nouvelle organisation manifestera le plus nettement la rupture avec le comportement que l'on pourrait appeler « étroitement syndical ». C'est d'autant plus probable que Walter Reuther, président du Syndicat des travailleurs de l'industrie automobile, assume la présidence du comité économique. Il serait cependant parfaitement faux de penser que la nouvelle C. G. T. américaine va flirter avec les théories socialistes ou collectivistes. Mais il n'en reste pas moins que, bien avant la fusion, les deux centrales ont affirmé que l'économie privée n'est pas la panacée et qu'elle n'est pas en mesure de surmonter toutes les difficultés, de résoudre tous les problèmes en marge de l'Etat. On a particulièrement insisté sur la nécessité d'un contrôle à l'occasion des problèmes posés par le statut de l'économie électrique (ce débat jouera un rôle important au cours des élections présidentielles de 1956), par l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ou par le développement de l'« automation ». Certes, les vues divergent encore au sein du mouvement syndical. Diverses fédérations membres du C. I. O. se sont opposées à l'instauration d'un régime d'économie collective dans le secteur de l'électricité — mais elles ont été mises en minorité lors des congrès. En plus grand nombre peut-être, des fédérations de l'A. F. L. sont à ce point persuadées des vertus de la « libre entreprise » que leurs représentants ont suivi avec quelque scepticisme — mais sans s'y opposer ouvertement — les déclarations faites lors du congrès de fusion. Il est clair que le syndicalisme américain, bien qu'il n'ait ni sympathie ni compréhension pour le socialisme, ne croit plus, comme il en était persuadé hier, que le régime de la libre entreprise est capable de résoudre tous les problèmes dans l'intérêt le mieux compris de la société. On peut donc dire que les syndicats tendent à pencher vers une sorte de « planisme social ». C'est incontestablement un progrès au sens historique du terme; cette attitude nouvelle reflète à n'en pas douter les changements qui sont intervenus dans l'économie et la société américaines au cours des vingt dernières années.

Tâches nouvelles

Au moment de la fusion, les deux organisations ne pouvaient guère espérer que l'augmentation des effectifs enregistrés au cours des années précédentes se poursuive à la même cadence — en particulier en raison des répercussions de la loi Taft-Hartley. Cette loi, dans le Sud notamment, a pour effet de freiner efficacement l'expansion du syndicalisme américain. Dans dix-huit Etats de l'Union, une législation sur le « droit du travail » émousse l'arme de la grève ou rend impossible l'application du système de l'« Union Shop »¹. Ainsi donc, au cours des dernières années, l'accroissement de la puissance syndicale n'a pas suivi l'expansion économique. L'industrialisation rapide du Sud a placé les syndicats en face de tâches nouvelles, mais qu'ils ne sont que partiellement en mesure d'affronter et d'assumer.

Dans ces conditions, on comprend que le congrès de fusion ait précisé sa volonté de lutter pour l'abrogation des lois qui freinent l'expansion du syndicalisme, et en particulier contre les discriminations raciales — gravement préjudiciables à la cohésion et à la solidarité des travailleurs — qui subsistent dans le Sud. On ne se cache pas qu'il sera difficile d'éliminer les préjugés raciaux. Dans le Sud en particulier, ils sont encore fortement ancrés dans tous les milieux de la population blanche; les travailleurs et les militants syndicaux ne font pas exception. Chez les salariés blancs des catégories inférieures, les « Poor Whites », ces préjugés sont d'autant plus marqués que leur condition sociale est moins satisfaisante. Aujourd'hui encore, les agents des employeurs n'ont pas de peine à les dresser contre des syndicats où Blancs et Noirs se coudoieraient (de sorte que les Noirs finiraient par épouser les filles des blancs!).

Néanmoins, le sentiment de « suprématie des Blancs » est ébranlé parmi les ouvriers, ce qui ne laissera pas de faciliter la tâche des syndicats. L'effort entrepris ne sera cependant couronné de succès que s'ils ne négligent rien pour gagner la confiance de la main-d'œuvre de couleur.

Il est intéressant de constater que le mouvement syndical américain décide de rompre définitivement avec les préjugés raciaux au moment même où la Cour suprême des Etats-Unis déclare contraires à la Constitution les mesures de discrimination raciale encore en vigueur dans les écoles et les lieux publics tels que parcs, plages, etc.

¹ Par « Union Shop », on entend une convention aux termes de laquelle l'ouvrier doit adhérer au syndicat qui a signé cet accord s'il veut conserver son emploi. Bien que la loi Taft/Hartley autorise l'Union Shop, elle contient néanmoins des dispositions qui permettent aux Etats fédérés de l'interdire. En outre, dans nombre d'Etats, les prescriptions relatives aux piquets de grève sont si rigoureuses qu'elles équivalent à une interdiction.

Le mouvement syndical américain a encore de grandes possibilités de recrutement. Le nombre des personnes occupées est actuellement de 63 millions. Si l'on déduit de ce chiffre celles qui sont occupées dans les petites exploitations agricoles et celles qui travaillent à leur compte, le nombre des personnes susceptibles d'être organisées s'élève à 50 millions environ. Or, y compris les adhérents des syndicats qui ne sont pas affiliés à la nouvelle C. G. T., 18 millions seulement de travailleurs sont syndiqués, c'est-à-dire de 35 à 40% de l'ensemble.

Les fondement moraux du mouvement syndical

Lors du congrès de fusion, les porte-parole de l'A. F. L. et du C. I. O., *Walter Reuther* et *Georges Meany*, ont mis nettement l'accent sur les principes moraux qui doivent dicter l'action syndicale. Ils ont souligné que ces principes ne doivent pas être sacrifiés à l'opportunisme.

Les temps sont révolus où le syndicalisme américain visait à des objectifs purement matériels, et cela non seulement parce qu'il a élargi considérablement son champ d'action, mais aussi parce que, dans une économie fondée sur le profit, une organisation sans fondements moraux devrait dégénérer. A elle seule d'ailleurs, la nécessité qui est faite au syndicalisme américain de se préoccuper du problème de la ségrégation des Noirs le contraint à poser cette question fondamentale: Le principe de l'inégalité des races est-il compatible avec la croyance selon laquelle l'homme a été créé à l'image de Dieu? Il va sans dire aussi que, pour développer la solidarité entre travailleurs, on ne peut pas se contenter d'assimiler l'adhésion au syndicat à une affaire et la cotisation syndicale à quelque assurance donnant plus ou moins automatiquement droit à un gain de plus en plus élevé. La vie du travailleur pose d'autres problèmes que matériels. L'homme ne vit pas que de pain seulement. Son bonheur ne se mesure pas exclusivement à l'aune de la rétribution du travail. La relation qui s'établit entre l'homme et sa tâche quotidienne relève aussi de l'éthique et, en dernière analyse, du comportement de l'homme face aux problèmes religieux. Lors du congrès de fusion, des ecclésiastiques, l'un israélite, l'autre catholique et le troisième protestant, ont successivement commenté le problème des rapports entre la religion et le mouvement syndical. Ils ont insisté sur les tâches sociales des Eglises et des syndicats. Si les avis peuvent diverger, entre syndicalistes, sur les fondements moraux du mouvement, leur nécessité est unanimement acceptée.

Mais affirmer que le syndicalisme ne vise pas seulement à des fins matérielles et qu'il obéit aussi à des impératifs moraux, implique la condamnation de toute corruption au sein du mouvement et de l'abus de la puissance syndicale à des fins personnelles. Cette ques-

tion a été abordée ouvertement lors du congrès de fusion. Au cours de diverses interventions, des délégués ont exigé un contrôle sévère de la gestion de tous les fonds syndicaux. Les principes élaborés à cet effet par le C. I. O. ont été acceptés. On n'a donc pas lieu de douter que, malgré la grande autonomie qui est laissée aux diverses fédérations et bien qu'il soit difficile de contrôler strictement les opérations financières des sections locales, la nouvelle organisation centrale aura imposé le respect de ce code moral. Walter Reuther a déclaré hautement que les principes qui ont cours dans le monde des affaires ne sauraient être ceux du mouvement syndical. C'est dire que celui-ci doit avoir un code d'honneur qui lui est particulier. En bref, le mouvement syndical devenu le plus puissant du monde doit créer et respecter lui-même les règles qui limitent et disciplinent l'emploi de cette puissance et le subordonnent à l'intérêt de la communauté.

De nouvelles possibilités s'ouvrent au syndicalisme américain unifié. Son évolution dépendra tout à la fois des circonstances, du caractère et de la personnalité de ses chefs, du comportement des fédérations affiliées et des membres. L'issue de la campagne de recrutement qui va s'engager sera commandée largement par la situation politique et économique. Il n'est pas improbable que le climat politique de 1956 — année de l'élection présidentielle — permette sinon d'abroger la loi Taft-Hartley, du moins d'en éliminer les dispositions les plus hostiles aux syndicats, comme aussi de supprimer quelques-unes des lois antisyndicales complémentaires encore en vigueur dans dix-huit ans. Un tel succès ne manquerait pas de donner une forte impulsion à la campagne de recrutement.

On a des raisons de penser que le succès ou l'insuccès de la nouvelle organisation dépendra dans une forte mesure des *événements politiques*, d'autant plus que les tâches proprement syndicales, en particulier la réglementation des salaires, demeurent l'affaire des fédérations, qui sont autonomes, et de leurs organisations, qui jouissent, elles aussi, d'une très grande liberté de mouvement. Son succès dépendra aussi de la mesure dans laquelle la nouvelle centrale unifiée parviendra à combattre les préjugés raciaux qui subsistent dans le Sud et à renforcer le sens de la solidarité entre les travailleurs blancs et noirs des Etats-Unis.

Ces constatations confirment bien que le mouvement syndical américain a rompu le cadre dans lequel il était confiné hier encore et qu'il va s'employer à résoudre, en recourant à des méthodes nouvelles, les tâches en face desquelles une situation et des structures politiques et économiques différentes placent aujourd'hui le mouvement ouvrier. La fusion de l'A. F. L. et du C. I. O. marque une première étape de cette nouvelle évolution. Cet événement ouvre de nouvelles possibilités et ce fait seul lui confère une importance que l'on ne saurait sous-estimer.